



66^{ème} COURSE DE COTE DE

l'M de BOMEREE

REGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

- Le **10 / 07 / 2026** : Parution du règlement particulier.
- Le **14 / 08 / 2026 à 20h00** : Clôture des inscriptions à droits simples.
- Le **22 / 08 / 2026**
de **16h15 à 19h00** : Vérifications sportives et techniques.
- Le **23 / 08 / 2026**
à **08h00** : Clôture des inscriptions à droits majorés.
de **08h00 à 12h00** : Essais officiels chronométrés.
à **12h30** : Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à **13h00** : Début des montées de course.
- A l'arrivée du dernier concurrent : Affichage du Classement Provisoire
Ouverture du délai de réclamation
Remise des prix.
- 30' après affichage du classement provisoire : Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le **BOMEREE MOTOR CLUB** organise le dimanche **23 / 08 / 2026** la Course de côte Nationale « Open » de l'M de BOMEREE
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R8-M070

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

2.1. Présidente du Comité d'Organisation :

Mme BON Céline
Rue du Grand Chemin, 70 à 6110 Montigny-le-tilleul
Tél. : + 32 (0) 483 25 52 40
E-mail : Bomereemotorclub@outlook.com

2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :

Mme BON Céline
Rue du Grand Chemin, 70 à 6110 Montigny-le-tilleul
Tél. : + 32 (0) 483 25 52 40
Email : Bomereemotorclub@outlook.com

• A partir du **22 / 08 /2026** à **16H00** jusque **19H00** :

Adresse : Rue de la Station 71 (Mondial Car) - 6110 Montigny-le-tilleul
Tél. : + 32 (0) 483 25 52 40

2.3. Officiels

Directeur de Course :	LIEGEOIS Jules	- lic. 2357
Directeur de Course Adjoint :	BERTRAND Renaud	- lic. 4324
Responsable de la Sécurité :	BOURGEOIS Geoffrey	- lic. Tba
Starter :	BON Tony	- lic. Tba
Secrétaire de l'épreuve :	TOUBEAU Jean - Claude	- lic. 1521
Responsable des relations Concurrents :	SAVARY Remy	- lic. 2782
Médecin chef :	Dr.	- lic. Tba

Commissaires sportifs

Président de collège :	DHONDT Jan	- lic. 2385
Membre :	NOTERMANS Liliane	- lic. 1136
Membre :	VANDERLIN Pierre	- lic. ASAF 113
Stagiaire(s) :	REISCH John.....	- lic. 4446
Secrétaire du Collège :	- lic. Tba

Délégués techniques

Chef de file :	MOSBEUX Jean-Guy.....	- lic. 3412
Membre :	JANSSEN Stany.....	- lic. 1749

3. Tableau officiel d'affichage

3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé Rue de la Station 71 , (face au garage Mondial car) et/ou sur le site de www.timechrono.be

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2026 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2026 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2026 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2026 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des Courses de Côte

5. Parcours

5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de la rue de la station (RN53) à Montigny-le-tilleul, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2200 mètres.

Dénivellation : 165 mètres.

Pente moyenne : 5,15 %.

Départ : Altitude : 180m. Coordonnées GPS : Lat : 50°21'56.05 "N Long. : 4°23'39.86 E.

Arrivée : Altitude : 345m. Coordonnées GPS : Lat : 50°21'21.47"N Long. : 4°22'58.49 E.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2026 du RACB Sport

7. Inscriptions

7.1. L'inscription se fera avant le **14 / 08 / 2026 à 20h00** en ligne à l'adresse <https://forms.gle/cSCbFstx66nxDpb6A> ou en adressant la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2).

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 21 / 08 / 2026 à 09h00.**

- 7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2026)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2026)

- 8.1. 170 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur.
220 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° **BE72 3632 6402 1916** de l'asbl Bomerée motor club avec la mention «CC. Nationale de Bomerée **2026 + Nom du pilote** » et ce, pour le **14 / 08 /2026 au plus tard.**

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

- 8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7
- 8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes:
- obligatoire (numéro de départ) : MORDANT - PORTIER - GKR
 - facultative : RAVENOL - YACCO

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

- 9.1. Les vérifications sportives administrative se dérouleront le 22 / 08 /2026 de 16h00 à 19h00 et seront situées au s au garage Mondial Car - Rue de la Station 71, 6110 Montigny-le-Tilleul (face au départ).
- 9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le **22 / 08 /2026** de 16h15 à 19h00 et seront situées au au parking du Dema, Rue de la Station 35, 6110 Montigny-le-Tilleul.
- 9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu: au parking du Dema, Rue de la Station 35, 6110 Montigny-le-Tilleul.

10. Parc fermé

- 10.1. Le parc fermé est situé sur la ligne de départ, rue de la station et aura lieu pendant 30 minute après l'arrivée de la dernière voiture.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé.

Elle aura lieu à l'endroit suivant (Garage Mondial Car – Rue de la station 71, Montigny-le-Tilleul).

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2026
COURSE DE COTE DE L'M DE BOMEREE **Date : 23 / 08 / 2026**

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :
 Adresse : N° :
 Code Postal : Localité : N° Tél. :
 Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de Bomerée **du 23 / 08 / 2026**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :
 N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :
 Cylindrée : Turbo Groupe : Classe :

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> Pf 15 -> 39	11 <input type="checkbox"/> 0 -> 4000cc	14 <input type="checkbox"/> F3	16 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc
2 <input type="checkbox"/> Pf 40 -> 79	CM	15 <input type="checkbox"/> F3000	17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc
3 <input type="checkbox"/> Pf 80 -> 119		18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	
4 <input type="checkbox"/> Pf 120 -> 159	13 <input type="checkbox"/> 0 -> 1003cc			H
5A <input type="checkbox"/> Pf 160 > 199				23 <input type="checkbox"/> Historic
5B <input type="checkbox"/> Pf 200 > 259				
5C <input type="checkbox"/> Pf > 260				

Date : ... / ... / 2026

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 14/08/2026 à 20h00